


Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole


CAPA Jardinier Paysagiste (apprentissage)

Formation diplômante




 Diplôme de niveau 3


 Lieu de formation: Centre de formation Toulouse Auzeville

 Durée: 2 ans, à partir de septembre

 Rythme de l'alternance :

- 26 semaines au Centre (910h)
- 68 semaines en entreprise (2380h), 10 semaines de congés payés

 Diplôme en CCF

 Formation en présentiel

Le profil demandé

Avoir entre 16 et 29 ans OU avoir 15 ans et avoir effectué et terminé une classe de 3ème ou un parcours d'initiation aux métiers

Pas de limite d'âge si RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

Possibilité de mettre en place un parcours individualisé selon le profil du candidat



Comment candidater ?

Pré-inscription sur notre site à compter de février
Tests de recrutements et entretien de motivation de février à juin

L'admission définitive est actée par la signature d'un contrat d'apprentissage (avant 1er septembre)



Modalités financières

Le coût de la formation par apprentissage est pris en charge par l'OPCO de branche ou par l'employeur.

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre année de formation.

Merci de prendre contact avec le centre de formation



Les atouts de l'alternance

1. Un premier pas significatif dans le monde du travail
2. Une rémunération mensuelle pendant toute la durée de votre formation
3. L'acquisition d'un véritable savoir-faire en tant qu'ouvrier paysagiste



Les perspectives d'évolution

Poursuites d'études:

- Brevet Professionnel Aménagements Paysagers (BP AP)
- Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers
- Certification spécialisation de niveau 3
- CAP Agricole ou autre

Évolution de carrière:

- Référent d'équipe



Les métiers visés

- Ouvrier du paysage
- Agent d'entretien des parcs et jardins



Objectifs

Le CAPA Jardinier Paysagiste forme des professionnels capables de réaliser et entretenir des espaces verts (végétaux, infrastructures) et d'assurer la maintenance des équipements utilisés, en respectant les règles de sécurité et d'environnement.

Programme de formation

Compétences générales

CG1 Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

Histoire-Géographie ; Education socio-culturelle ; Economie sociale et de gestion ; TIC ; Maths

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique

- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

CG2 Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

Lettres ; Education physique et sportive ; Santé et sécurité au travail

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle

- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

CG3 Interagir avec son environnement social

Communication, langue vivante ; éducation socio-culturelle ; insertion du salarié dans l'entreprise

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication

- S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif

Compétences professionnelles

CP4 Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

Sciences et techniques des aménagements paysagers

- Entretien la végétation

- Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères

CP5 Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

Reconnaissance des végétaux ; Biologie-écologie ; Entretien et aménagement des espaces verts

- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux

- Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères

CP6 Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements

Machinisme ; Aménagement des espaces

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements

- Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements

CP7 S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Histoire des jardins



Modalités d'évaluation

7 épreuves obligatoires réparties en 12 sous-épreuves réalisées au CFA et 1 Epreuve Ponctuelle Terminale réalisée devant des professionnels du paysage.



Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômés et expérimentés dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions



Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage qui comprend la gestion d'un Atelier par des formateurs techniques expérimentés et leurs apprenants
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation

Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

La formation en chiffre

- Taux de réussite 100% en 2025
- Taux de satisfaction 68% en 2024
- Taux d'insertion à 6 mois: 14% (2024)
- Taux de poursuite d'études: 71% (2024)
- Taux d'interruption en cours de formation : 0% en 2024
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage: 0% en 2024

Retrouvez également des informations sur le site https://www.inserjeunes.educagri.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0312331R

Contact

Centre de formation Toulouse-Auzeville
Cité des Sciences Vertes
2, route de Narbonne – B.P 72647
31326 Castanet-Tolosan Cedex

Tel: 05 61 00 99 80

mail: cfa.toulouse@educagri.fr
Coordo: Isabelle Duchier

www.citesciencesvertes.fr